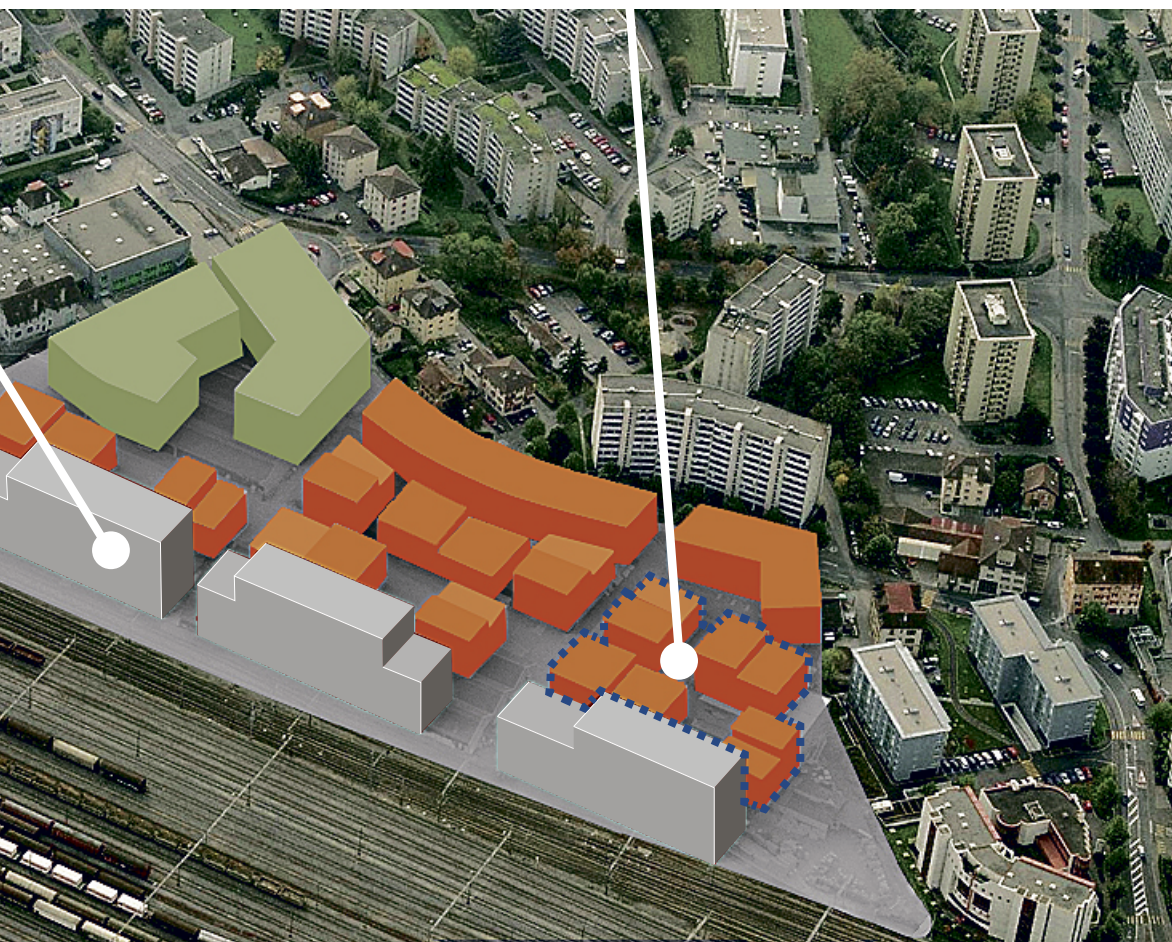


des Entrepôts ième manquante

ces et le siège romand des CFF: le puzzle s'assemble peu à peu



Les bâtiments de la partie ouest du quartier auront un petit air industriel.



rentes», relève Susanne Zenker, responsable Objets de placement et Développement chez les CFF. Autre particularité, le rez-de-chaussée des constructions offrira des locaux où de petits artisans ou commerçants pourront non seulement travailler mais aussi habiter. «C'est une proposi-

tion qui nous a beaucoup intéressés et qui peut, par exemple, s'adresser à des entrepreneurs qui lancent une activité, détaille Susanne Zenker. Il faut imaginer un atelier, par exemple, qui donne sur la rue, et un logement qui se trouve à l'arrière.»

Les locaux en question offri-

ront bien sûr une certaine flexibilité, et les futurs locataires ne seront pas obligés de concilier lieu de travail et lieu de vie. Pour Susanne Zenker, cela correspond toutefois à une tendance bien contemporaine, celle qui consiste à vivre au plus près de son activité professionnelle.

Bourg-en-Lavaux L'EMS de Lutry au CAT de Cully

L'accord est signé: l'EMS de Lutry Le Marronnier reprendra l'exploitation du Centre d'accueil temporaire (CAT) de l'Hôpital de Lavaux sur le site dès le 9 janvier 2017, soit après la fermeture annuelle des Fêtes. «Ce changement d'exploitation se fait dans un esprit de collaboration entre les deux fondations et a été décidé en concertation avec le Département de la santé et de l'action sociale», peut-on lire dans le courrier rassurant adressé aux bénéficiaires du CAT. Pour rappel, il leur avait été annoncé en août que la structure de Cully serait fermée. **C.CO.**

Le chiffre

5

Le quartier du Vallon/Béthusy contient 5% de la population lausannoise, disent les statistiques de la ville. Elle a diminué jusqu'au début des années 2000, avant de repartir à la hausse et de retrouver son effectif des années 80. La classe d'âge des habitants de 20 à 39 ans est fortement surreprésentée alors qu'aussi bien les jeunes de moins de 20 ans que les actifs de 40 à 64 ans sont moins nombreux. On note également une importante part de ménages d'une personne (52,1%). **Cl.M.**

Lausanne Japan Impact: billetterie ouverte

La billetterie pour la 9e édition de Japan Impact, les 18 et 19 février à Beaulieu, est ouverte. Plus de 5000 amoureux de la culture japonaise se sont déplacés l'an dernier. L'association à but non lucratif annonce une hausse du prix des entrées pour rentrer dans ses frais. L'édition 2017 marque le retour du Nihon Talent Show. Le principe est simple: n'importe quel visiteur peut venir sur scène et présenter son talent (chanter tous les génériques de *Dragon Ball*, danser sur les chansons de groupes nippons...). www.japan-impact.ch. **M.N.**

La Municipalité de Saint-Sulpice va devoir fonctionner en effectif réduit

Ouest lausannois
Le municipal sous enquête pour des soupçons de mobbing est en arrêt maladie. Un audit relève que l'administration est sous pression par manque de personnel

Mercredi, c'est le budget qui était au menu du Conseil communal de Saint-Sulpice pour sa dernière séance de l'année. La soirée a néanmoins été introduite par plusieurs annonces sur l'affaire qui agite la Commune en ce moment. Depuis cet été, le municipal Jean-Pierre Jatton est en effet mis en cause par des employés communaux pour des comportements relevant du mobbing.

Le syndic Alain Clerc a commencé par confirmer que le Conseil d'Etat, seul habilité à prononcer une suspension, conduit en ce moment une enquête. Jean-Pierre Jatton, absent de

la séance, a entre-temps présenté un certificat médical qui le tiendra éloigné de l'Exécutif, en tout cas jusqu'à la fin de l'année. Les quatre élus restants se sont donc répartis ses responsabilités, à savoir l'aménagement du territoire, la police des constructions, les bâtiments et les transports.

Alain Clerc a ensuite présenté les résultats d'un audit, le deuxième dans cette affaire, axé sur ses aspects organisationnels. Le premier rapport portait sur les aspects relationnels. Ses conclusions confirment l'existence de «comportements déplacés» en se basant sur des témoignages recueillis au sein du personnel. Surtout, au-delà des tensions avec le municipal, l'audit organisationnel suggère que la Commune souffre globalement d'un problème de sous-effectif: «Nous n'avons pas suffisamment de personnel pour faire face à la croissance de notre population. C'est un point que nous avons déjà soulevé devant le plénum

et cet audit ne fait que le confirmer», explique Alain Clerc, qui signale que le budget 2017 inclut la création d'un poste à 50% aux ressources humaines. «Il y a le projet d'engager plus de personnel à l'avenir», assure-t-il en outre, sans donner plus de précisions.

Du côté des conseillers communaux, l'idée que le personnel de la Commune est sous pression n'étonne pas: «C'est l'une des conséquences du développement excessif qu'a connu Saint-Sulpice ces dernières années», commente Alice Kaeser, présidente de l'Association Saint-Sulpice Ensemble, la formation politique de Jean-Pierre Jatton. Un constat que partage Rémy Pache, président des Indépendants de Centre-Droite (ICD), la formation rivale.

Dans un climat empli d'interrogations sans être particulièrement tendu, le plénum a conclu la soirée en adoptant un budget qui affiche un déficit de 3 969 450 francs. **C.BA.**

Le vent s'est remis à souffler sur le projet éolien de Villars-le-Terroir

Energie verte
La Municipalité a livré lundi soir à son conseil de plus amples informations sur un projet lancé en 2011, mais qui n'avait plus évolué

Le vent s'est remis à souffler sur un projet de parc éolien du côté de Villars-le-Terroir. Lundi, lors de la séance du Conseil communal de cette commune voisine d'Echallens, plusieurs informations ont été livrées par le syndic Eric Glauser. Un point de situation bienvenu, puisqu'en début de séance, une interpellation avait été soutenue par la majorité de l'assemblée pour presser la Municipalité de lever le voile sur le sujet.

«Si on ne vous a rien dit pendant cinq ans, c'est qu'il ne s'est rien passé!» s'est d'emblée justifié

le chef de l'Exécutif. Le projet remonte en effet à 2011, année durant laquelle la Commune a signé un contrat d'exclusivité avec les sociétés Romande Energie et Alpiq au sujet de l'étude de l'implantation d'un projet de parc éolien. La seconde société s'est depuis lors retirée du projet.

Le projet n'ayant pas été retenu dans la première sélection cantonale, il n'a ensuite plus évolué. Mais en mars 2015, la Romande Energie a recontacté la Municipalité, qui a donné son accord pour la reprise des études.

Un mât de mesure a donc été installé en octobre 2015 et un rapport intermédiaire a été établi après sept mois de relevés. Selon ce dernier, le site qualifié de «favorable» pourrait laisser espérer une production de 31 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'une petite moitié des ména-

ges du district du Gros-de-Vaud (8600 ménages).

Aucune décision formelle n'a toutefois encore été prise. Des mesures supplémentaires vont être effectuées dès janvier prochain avec un sodar, appareil utilisant des ondes sonores pour mesurer la force des vents jusqu'à une hauteur de 200 mètres. Et ce n'est qu'en juin prochain, sur la base de ces relevés, qu'une décision finale de lancement d'un projet d'implantation d'éoliennes sera prise.

Le syndic a promis que des informations seront désormais transmises au conseil à chacune de ses séances. Et qu'en cas de lancement d'un projet concret, une démarche participative sera organisée à l'automne prochain. «Évitons donc, pour l'instant, de nous prononcer sur du vent», a conclu Eric Glauser. **S.MR**

Echallens a désormais ses propres bières et un bar pour les déguster

Terroir
Un brasseur artisanal a convaincu les fondateurs du bar à vins Le Cellier de se lancer dans la production

Il y a d'abord eu le site de commande en ligne de vins romands provino.ch. Puis, il y a deux ans, l'ouverture dans une zone industrielle d'Echallens du Cellier, une sorte de bar-cave-épicerie-restaurant qui a rapidement trouvé son public. Depuis la semaine passée, il y a aussi la brasserie artisanale La Challengenoise et son bar à bière. «Le jour de l'ouverture, il y avait la file devant la porte. On a bien dû recevoir deux cents personnes», s'émerveille Landry Pahud.

Brasser de la bière n'était pourtant pas un projet pour le jeune entrepreneur et son collègue et ami Michael Brühlhart. «Tout a démarré lorsqu'un client régulier (*ndlr: Daniel Muralti*) nous a fait déguster ses produits. Nous avons apprécié et lui avons commandé un brassin pour fêter le 1er anniversaire du Cellier.»



Landry Pahud, cofondateur du Cellier d'Echallens, et le brasseur de La Challengenoise, Daniel Muralti. Sylvain Muller

De fil en aiguille, le trio sympathique, et lorsque se présente l'occasion de reprendre les locaux voisins du Cellier, l'idée d'y installer une brasserie et un bar à bière ne met pas long à surgir. «Surtout qu'un bon vendredi soir, il nous arrivait déjà de servir près de deux cents bières artisanales dans notre bar à vins.»

Présentées à Echallens au festival de bières artisanales Festi'Piousse en juin dernier, La Challengenoise et ses quatre déclinaisons sont donc désormais servies dans leur propre bar et en vente dans plusieurs commerces locaux. Le trio table sur une production de 2000 litres par mois. Pour commencer... **S.MR**